

FORUM MONDIAL SUR LA CONCURRENCE

Programme
6-8 décembre 2021



À propos du Forum mondial sur la concurrence de l'OCDE

Créé en 2001, le Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence réunit chaque année des experts de haut-niveau venant de plus de 100 autorités de concurrence dans le monde, incluant les économies membres et non-membres de l'OCDE. En présence des représentants d'organisations internationales et d'experts invités, les participants débattent et discutent des sujets clés à l'ordre du jour de la concurrence globale. En mettant l'accent sur le développement, le Forum favorise un dialogue plus large qui englobe les liens entre les politiques (ou la politique) de la concurrence et les autres pierres angulaires du développement économique.

Le programme comprend des tables rondes-types de l'OCDE, des présentations d'experts rénommés ainsi que des examens par les pairs. Les sujets de discussion bénéficient de la contribution du Comité de la concurrence dont le travail est à l'avant-garde du débat sur la politique de la concurrence et de son application. Le Comité encourage l'échange régulier de points de vue, d'analyses et de meilleures pratiques sur les questions clés de la politique de la concurrence et bénéficie du soutien de la Division de la concurrence au sein de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE.

www.oecd.org/competition/globalforum | oe.cd/gfcfr www.oecd.org/fr/daf/concurrence

Contacts

James MANCINI | Expert de la concurrence - Manager GFC Division de la concurrence de l'OCDE James.MANCINI@oecd.org | Tél. +33 (0)1 45 24 74 45

Angélique SERVIN | Coordinatrice d'évenements Division de la concurrence de l'OCDE Angelique.SERVIN@oecd.org | Tél. +33 (0)1 45 24 15 15

oe.cd/gfcfr





JOUR 1 – 6 DÉCEMBRE 2021

Session d'ouverture

₱ 12:00 - 13:00 CET

Allocution d'ouverture



Mathias Cormann Secrétaire général de l'OCDE

Introduction

Frédéric JennyPrésident, Comité de la concurrence de l'OCDE

Remarques spéciales



Kristalina Georgieva Directrice générale du FMI

Remarques spéciales



Ngozi Okonjo-lweala Directrice générale de l'OMC

Remarques spéciales



Rebeca Grynspan Secrétaire générale de la CNUCED

Session 1. Commerce, développement et concurrence

5 13:00 - 15:00 CET

La concurrence peut être un puissant vecteur de développement économique, de croissance et de productivité. La politique de la concurrence et la politique commerciale peuvent contribuer à mettre la concurrence au service de ces objectifs, mais les liens entre ces deux domaines sont rarement étudiés. La situation pourrait évoluer dans les années à venir, car les responsables publics cherchent à mobiliser la concurrence à l'appui du développement dans un monde caractérisé par des systèmes économiques et commerciaux hétérogènes, et prennent conscience de la nécessité d'établir des règles du jeu internationales équitables.

Le 20e Forum mondial sur la concurrence s'emploiera à faire le lien entre ces deux domaines d'action et à analyser les points de friction mais aussi de convergence. Voici quelques-unes des principales questions qui seront traitées :

- Comment mobiliser la politique de la concurrence et la politique commerciale pour maintenir des règles du jeu équitables ?
- Existe-t-il des domaines où la politique commerciale et la politique de la concurrence peuvent entrer en conflit?
- La politique de la concurrence doit-elle prendre en compte les différences dans les systèmes économiques ou les distorsions des échanges, et si oui comment ?
- La politique commerciale peut-elle servir à encourager une harmonisation plus poussée de la politique de la concurrence entre pays ?

Cette session sera dirigée par un groupe d'experts des deux domaines afin d'engager les débats et d'échanger avec les délégués selon un format interactif (questions-réponses).

La documentation est disponible à l'adresse : oe.cd/commerce.

Président



Président Comité de la concurrence de l'OCDE

Frédéric Jenny

Intervenants



Joseph E. Stiglitz
Professeur
Université Columbia



Precious N. Ndlovu Maître de conférences Université Western Cape



Beata Javorcik Économiste en chef BERD



Simon Evenett
Professeur
Université St. Gallen

JOUR 2 – 7 DÉCEMBRE 2021

Session 2. Analyse économique et éléments probants dans les affaires d'abus de position dominante

Panel d'experts 2 12:00 - 14:30 CET

L'application des lois réprimant l'abus de position dominante ou la monopolisation par des entreprises détentrices d'un important pouvoir de marché peut se heurter à de grandes difficultés. Les théories du préjudice, ancrées dans des concepts économiques, dépendent beaucoup des conditions qui prévalent sur un marché spécifique - une conduite préjudiciable dans un cas peut être favorable à la concurrence dans un autre cas. Aussi, il est nécessaire de mener une évaluation économique détaillée de la conduite en guestion. Pour ce faire, il faut recourir à divers outils économiques et pouvoir s'appuyer sur des éléments probants. Les participants à cette table ronde formuleront des conseils pratiques sur différents sujets associés à l'analyse des affaires d'abus de position dominante (ou de monopolisation), et notamment :

- Quelles sont les théories du préjudice applicables et sur quel fondement économique reposent-elles?
- Quelles techniques d'analyse peuvent être employées pour évaluer ces théories, et quels sont les éléments probants nécessaires à cette fin ?
- Comment les autorités doivent-elles procéder pour réunir des éléments probants dans les affaires d'abus de position dominante, et quelles stratégies peuvent-elles mettre en œuvre lorsque les données quantitatives disponibles sont limitées ?
- Quels autres aspects pratiques les autorités doivent-elles prendre en compte lorsqu'elles analysent les abus de position dominante, par exemple au regard des compétences requises ?

Président de la session plénière



Frédéric Jenny Président Comité de la concurrence de I'OCDF

La documentation est disponible à l'adresse : oe.cd/analyse

Intervenants



Claudio Calcagno Directeur **GMT Economics**



Helen Jenkins Directeur associé Oxera



Simon Roberts Professeur Université Johannesburg



Elizabeth Xiao-Ru Wang Vice-présidente exécutive Compass Lexecon

Sous-sessions 9 09:00 - 11:00 CET et 16:00 - 18:00 CET

En plus du débat des experts, cette session débattra dans le cadre de sessions en petits groupes organisées en deux temps pour permettre au plus grand nombre de délégués de participer. Pour chaque période, il y aura trois groupes de discussion qui se concentreront sur l'un ou l'autre :

Sujet 1: Techniques d'appréciation du pouvoir de marché et éléments probants correspondants

Techniques d'évaluation des accords d'exclusivité et des ventes groupées et éléments probants Sujet 2:

Techniques d'évaluation des prix d'éviction, de la compression des marges, des abus d'exploitation Sujet 3:

et éléments probants correspondants

JOUR 3 – 8 DÉCEMBRE 2021

Session 3. Promotion de la neutralité concurrentielle par les autorités de la concurrence

💆 12:00 - 14:30 CET

D'importantes distorsions du marché peuvent se produire lorsque certaines entreprises bénéficient d'avantages concurrentiels indus résultant de mesures des pouvoirs publics, par exemple en raison de leur actionnariat, de leur nationalité ou de leur activité sur le marché. Ces distorsions peuvent réduire la capacité de la concurrence à stimuler la croissance économique, la productivité et l'innovation. En l'espèce, elles peuvent décourager l'investissement, générer une incertitude réglementaire et inciter d'autres juridictions à mettre en place des distorsions similaires qui sapent l'équité des conditions de concurrence à l'échelle mondiale. Les autorités de la concurrence ont un rôle à jouer pour promouvoir l'application des principes de neutralité concurrentielle, y compris en remédiant aux distorsions par une action répressive, et en plaidant en faveur de la neutralité dans les interventions publiques, depuis les subventions jusqu'à la passation de marchés publics.

Cette session sera l'occasion de présenter le concept de neutralité concurrentielle, d'analyser comment les autorités dans le monde entier s'emploient à la promouvoir et de mettre en lumière la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur la neutralité concurrentielle récemment adoptée.

Président



Frédéric Jenny

Président

Comité de la concurrence de l'OCDE

La documentation est disponible à l'adresse : oe.cd/neutralite.

Intervenants



Eleanor M. Fox
Professeur Walter J. Derenberg
New York University School of Law



Jose Luis Buendía Associé Garrigues



Deborah Jane Healey
Professeur
Université de Nouvelle-Galles du Sud

Examen par les pairs de l'Union économique eurasiatique (UEEA)

☐ 14:40 - 15:30 CET

Webinaire sur la définition du marché

31 8-17 décembre 2021

Le webinaire sur la définition du marché est l'occasion pour les autorités de la concurrence de poser des questions au Secrétariat sur les outils, les techniques et les défis associés à la définition du marché. Bien que le Secrétariat ne soit pas en mesure de donner des conseils sur des affaires spécifiques, il peut examiner des documents de référence, des contributions et les principales conclusions de tables rondes passées de l'OCDE et orienter les participants vers d'autres ressources pouvant être utiles. La lettre d'invitation adressée aux délégués contient des informations supplémentaires.

Le webinaire se tiendra en ligne, via Zoom, et peut être donc programmé à une date qui convient aux deux parties entre le 8 et le 17 décembre 2021.

La concurrence à l'OCDE & les relations mondiales

Utilisant sa grande richesse d'expertise accumulée au cours des 50 demières années, l'OCDE a créé une gamme de mécanismes qui engage avec les autorités du monde entier afin de les aider à renforcer le cadre de la concurrence.

Deux **forums annuels** diffusent les travaux du Comité de la concurrence de l'OCDE et rassemblent plus de 100 juridictions au sein de la famille de l'OCDE: le Forum mondial sur la concurrence et le Forum BID-OCDE sur la concurrence en Amérique latine et les Caraïbes.

www.oecd.org/competition/globalforum www.oecd.org/competition/latinamerica

Les trois **centres régionaux** de la concurrence organisent régulièrement des séminaires de formation pour les pays et les économies de leurs régions: le centre de politiques OCDE-Corée pour la concurrece à Séoul, le Centre régional de la concurrence OCDE-GVH à Budapest et le Centre régional de la concurrence en Amérique Latine à Lima.

www.oecd.org/competition/seoulrcc www.oecd.org/competition/budapestrcc oe.cd/lima-rcc

Formations

Les formations restent la pierre angulaire des activités de l'OCDE en matière de relations mondiales.

Grâce à des formations, des seminaires ou ateliers bilatéraux ou régionaux et des conseils, l'OCDE cible les besoins spécifiques des autorités de la concurrence sur des sujets tels que les ententes, les fusions, l'économie de la concurrence pour les spécialistes et les non-spécialistes, l'abus de position dominante, les études réglementaires spécifiques par secteur.

La lutte contre soumissions concertées dans les marchés publics et l'évaluation de la concurrence par les lois et les réglementations sont les programmes phares de formation de l'OCDE.



Évaluation de la concurrence

Certaines lois, règlementations ou d'autres obstacles imposés par les politiques gouvernamentales peuvent restreindre indûment les activités du marché.

Une étape importante pour éliminer ces contraintes est «l'évaluation de la concurrence», c'est-à-dire l'évaluation des politiques visant à trouver celles qui restreignent inutilement la concurrence afin de développer des politiques alternatives qui atteignent toujours les objectifs des gouvernements.

L'OCDE a mis au point un Manuel pour l'évaluation de l'impact sur la concurrence, qui peut être utilisé par des experts et non-experts de la concurrence. L'OCDE a dirigé des projets d'évaluation de l'impacte sur la concurrence dans des secteurs spécifiques en Grèce, au Mexique, au Portugal, en Roumanie, en Tunisie et travaille actuellement avec l'Islande et 10 pays de l'ASEAN.

Le Manuel peut être téléchargé en plusieurs langues sur oe.cd/cat.

Lutte contre les soumissions concertées dans les marchés publics

Les soumissions concertées se produisent lorsque des groupes d'entreprises concourent à majorer les prix ou à diminuer la qualité des biens, des travaux ou des services offerts dans le cadre d'appels d'offres publics. Les pays de l'OCDE consacrent environ 12% de leur PIB aux marchés publics et ce pourcentage peut être plus élevé dans les pays en voie de développement. Des procédures de passation de marchés efficaces et compétitives sont donc essentielles pour obtenir des biens et des services au meilleur rapport qualité-prix.

Les lignes directrices de l'OCDE aident les agents publics à réduire les risques de soumissions concertés par le biais d'une méthode de conception optimale des appels d'offres publiques en leur apprenant à les détecter. L'OCDE peut aider les gouvernements à évaluer leur processus d'appels d'offres publiques et à formuler des recommandations pour améliorer leurs politiques. Après avoir travaillé avec plusieurs institutions au Mexique et en Argentine, l'OCDE collabore maintenant avec le Brésil, le Pérou et l'Ukraine.



Fighting Bid Rigging in

Les lignes directrices peuvent être téléchargées en plusieurs langues à l'adresse oe.cd/gfbr.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter oe.cd/gfcfr

